

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : QUELLES OBLIGATIONS POUR QUELS IMPACTS PRATIQUES ?

ENJEUX

Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) a pour objectif d'indiquer la quantité annuelle d'énergie consommée ou estimée pour une utilisation standardisée du bâtiment, ainsi qu'une classification du bâtiment en fonction de la quantité d'émission de gaz à effet de serre, le tout afin de connaître sa performance énergétique.

La loi ELAN a rendu ses informations opposables aux vendeurs et aux bailleurs. Cette formation a pour objectif d'une part de sensibiliser au cadre réglementaire et aux obligations liées à ces textes en tant que bailleur. D'autre part, ce stage donnera des clés de lecture des DPE.

PUBLIC

Responsable technique et technicien de patrimoine Chargé.e des ventes de logements sociaux. Toute personne ayant à utiliser un DPE dans ses missions quotidiennes.

OBJECTIFS

- › comprendre la législation entourant les diagnostics de performance énergétique
- › identifier les obligations à la charge des bailleurs
- › maîtriser la lecture du diagnostic énergétique.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Accès à une documentation pédagogique à distance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Emeric DE LA ROCHETHULON, Responsable Diagnostics, intervenant spécialisé en diagnostics immobiliers réglementaires.

DATES CLASSE VIRTUELLE

1^{er} juillet 2025
4 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction : généralités sur le bâtiment**
 - › quelle typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction
- **Quel cadre réglementaire pour le DPE**
 - › les textes législatifs et réglementaires fondamentaux et récents
- **Les obligations du propriétaire/bailleur**
 - › quand réaliser un DPE ?
 - › qui choisir ?
- **Les obligations du diagnostiqueur**
 - › quel statut lié au diagnostiqueur ?
 - › comment rédiger un cahier des charges pour une mission liée au DPE ?
 - › le suivi de la mission du diagnostiqueur
 - › les résultats de la mission
- **Le contenu d'un DPE**
 - › le calcul 3CI
 - › calcul sur facture
 - › notion d'énergie primaire et finale
- **Le décryptage et l'analyse d'un DPE**
 - › comprendre la terminologie d'un DPE
 - › quels éléments principaux regarder dans un DPE ?
 - › les points de vigilance dans un DPE
- **Savoir informer efficacement ses locataires.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47. Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr